

19ème édition du CONCOURS « FAITES LA UNE ! » 18 mars 2019

Avant d'envoyer ou de déposer la Une de notre équipe, nous vérifions que nous avons suivi les consignes du règlement :

- La Une de notre journal comporte un nom.
- Le nom de notre établissement et son adresse sont bien mentionnés.
- Nous avons bien inscrit les noms du rédacteur en chef, du directeur de publication et ceux des rédacteurs avec leur classe respective.
- Nous avons pensé aux titres, aux chapeaux.
- Nous avons pensé aux illustrations.
- Les photos que nous avons choisies mentionnent leur source. Les photos que nous avons choisies font partie de l'ensemble fourni, ou sont des photographies originales prises le jour du concours par un élève de l'équipe.
- Les dessins de presse, s'il y en a un, sont signés.
- Nous avons pensé à écrire le début des articles.
- Nous avons pensé à disposer l'ensemble des articles et des photos sous forme de colonnes en respectant l'équilibre et l'harmonie d'une Une.
- Nous avons pensé à faire un petit texte joint à l'envoi de notre Une pour expliciter notre démarche.

Nous avons ajouté des éléments qui ne sont pas obligatoires :

- La Une comporte un éditorial.
- Elle comporte un sommaire.
- Elle présente une publicité créée par les élèves.

**Bonne chance pour ce concours de Unes 2019 !**